

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

FRUCTIPIERRE

Société civile de placement immobilier au capital de 190 192 225 €.

Siège Social : 68/76, quai de la Rapée, 75012 Paris.

340 846 955 R.C.S Paris.

Avis de convocation

MM. les associés de la société civile de placement immobilier Fructipierre, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi 19 juin 2006 à 9 heures dans les locaux de Natexis Asset Management Immobilier, 68/76, quai de la Rapée, 75012 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

- 1°) Lecture des rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2005 ;
- 2°) Affectation du résultat et distribution des bénéfices ;
- 3°) Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier ;
- 4°) Présentation des valeurs comptable, de réalisation et de reconstitution, déterminées par la société de gestion à la clôture de l'exercice ;
- 5°) Quitus à la société de gestion ;
- 6°) Approbation du versement à la société de gestion d'un honoraire d'arbitrage conformément à l'article 21 des statuts ;
- 7°) Autorisation de cession d'actifs immobiliers ;
- 8°) Renouvellement de l'autorisation d'achat d'immeubles à crédit ;
- 9°) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jérôme Judlin ;
- 10°) Nomination de M. Serge Blanc en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- 11°) Nomination de M. Alain Boucharechas en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- 12°) Nomination de M. Pierre Gras en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- 13°) Nomination de M. Xavier Laemle en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- 14°) Nomination de M. Jean-Paul Muller en qualité de membre du conseil de surveillance.
- 15°) Nomination de l'APPSCPI en qualité de membre du conseil de surveillance.
- 16°) Nomination de la SCI SEVIHCRA en qualité de membre du conseil de surveillance.
- 17°) Renouvellement du mandat de la société Foncier Expertise en qualité d'expert immobilier.
- 18°) Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.
- 19°) Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

Projet de résolutions

Première résolution. — L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2005.

Deuxième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, approuve l'affectation et la répartition du résultat (17 758 308,86 €) telles qu'elles lui sont proposées par la société de gestion.

Le montant distribuable s'établit à 21 580 379,70 €, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 3 822 070,84 €. Elle convient de répartir aux associés une somme de 17 693 306 €, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 3 887 073,70 €.

En conséquence, le dividende unitaire de l'exercice 2005 revenant à chacune des parts en jouissance est arrêté à 21,40 €.

Troisième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, prend acte du rapport du commissaire aux comptes concernant les conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Quatrième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, prend acte, telles qu'elles ont été déterminées par la société de gestion de :

- la valeur nette comptable de la société Fructipierre, qui ressort à 263 752 190,80 €, soit 307,66 € pour une part ;
- la valeur de réalisation qui ressort à 308 724 330,00 €, soit 360,12 € pour une part ;
- la valeur de reconstitution qui ressort à 348 578 049,51 €, soit 406,61 € pour une part.

Cinquième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, donne quitus entier et sans réserve à la société de gestion pour l'exercice 2005. En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Sixième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, approuve le versement à la société de gestion d'un honoraire d'arbitrage fixé à 2,5 % H.T. du prix de vente des actifs immobiliers, conformément à l'article 21 des statuts.

Septième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, autorise la société de gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des immeubles :

- 10, avenue de l'Opéra, 75001 Paris ;
- 32/34, rue de Paradis, 75010 Paris ;
- 66, avenue du Maine, 75014 Paris ;
- 77, boulevard Berthier, 75017 Paris ;
- 1, place du Moutiers, 92150 Suresnes ;
- 1, rue des Princes, 92100 Boulogne-Billancourt ;
- 10, rue de l'Est, 92100 Boulogne-Billancourt ;
- 167, avenue P. Picasso, 92000 Nanterre ;
- Bureaux de la Colline, 92210 Saint-Cloud ;
- 55/57, rue de l'Université, 93160 Noisy-le-Grand ;
- avenue des Frères Lumière, 94350 Villiers-sur-Marne ;
- les Bureaux du Lac (33) ;
- 47, avenue Alsace Lorraine, 38000 Grenoble.

Cette autorisation est accordée du jour de la présente Assemblée et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Huitième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, autorise la société de gestion à contracter des emprunts à hauteur de 25 % du capital social de la SCPI Fructipierre, en vue du financement total ou partiel d'acquisitions d'immeubles. Ce financement pourra être conditionné à l'inscription d'hypothèques, sur demande de l'établissement placeur.

Ces acquisitions donneront lieu à la perception par la société de gestion d'une commission d'investissement de 2,5 % H.T. de la fraction du prix d'achat des actifs immobiliers financée à crédit.

Cette autorisation est accordée du jour de la présente assemblée et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Neuvième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jérôme Judlin pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Dixième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme M. Serge Blanc en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Onzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme M. Alain Boucharechas en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Douzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme M. Pierre Gras en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Treizième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme M. Xavier Laemle en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Quatorzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme M. Jean-Paul Muller en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de L'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Quinzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme l'APPSCPI en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Seizième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme la SCI SEVIHCRA en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Dix-septième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de la société Foncier Expertise, 4, quai de Bercy, 94220 Charenton-le-Pont, en qualité d'expert immobilier. Cette nomination d'une durée de quatre années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Dix-huitième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance.

M. Jérôme Judlin.

Né le 3 avril 1956.

Nombre de parts détenues : 70 parts.

Demeurant : 36, rue du Laos.

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

— Gérant de société.

Nominations en qualité de membre du conseil de surveillance.

M. Serge Blanc.

Né le 16 octobre 1950.

Nombre de parts détenues : 3.

Demeurant : 2, allée de Marivel/96, avenue de Paris, 78000 Versailles.

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

— Directeur marketing et communication à la société Cyber-Com.

— Cadre.

M. Alain Boucharechas.

Né le 2 septembre 1942.

Nombre de parts détenues : 333.

Demeurant : 39, allée des Grands Fermes, 92420 Vaucresson.

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

— Co-gérant de la SCI Delta et de la SCI Alnette.

— Conseil et expertise commerciale.

M. Pierre Gras.

Né le 5 juillet 1970.

Nombre de parts détenues : 120.

Demeurant : 11 bis, rue Louis Hervé, 78000 Versailles.

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

— Gérant de la société G.D.Bat.

— Président de la société d'exploitation des établissements Pierre Boucharechas.

— Directeur général des établissements Martial Duval.

M. Xavier Laemle.

Né le 28 octobre 1969.

Nombre de parts détenues : 1 106.

Demeurant : 47, rue Dammartin, 59100 Roubaix.

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

— Responsable formation en alternance chez Renault SAS.

M. Jean-Paul Muller.

Né le 29 janvier 1941.

Nombre de parts détenues : 87.

Demeurant : 1, rue Victor Hornez, 59880 Saint-Saulve.

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

— Retraité.

APPSCPI.

4, rue de Thionville, 75019 Paris.

Nombre de parts détenues : 5.

Représentée par M. Jean Lamboley.

Domicilié : 4, rue de Thionville, 75019 Paris.

SCI SEVIHCRA.

2, rue Napoléon 1er, 57400 Sarrebourg.

Nombre de parts détenues : 4 000.

Représentée par M. Gérard Kling.

Domicilié : 2, rue Napoléon 1er, 57400 Sarrebourg.

Pour avis :

La Société de gestion,
Natexis Asset Management Immobilier.

0606300